



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

Conseil d'Administration « FOIRE DE BÉRÉ »

Délibération n° 15/2025

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 044-940817133-20251205-15-DE

Berser
Levrault



Objet : Nomination de la Directrice de l'EPIC « Foire de Béré »

EXPOSÉ

Par délibération en date du 20 décembre 2024, le Conseil d'Administration de l'EPIC a procédé, sur proposition de la Ville de Châteaubriant, à la désignation de M. Franck BOISTEAU en qualité de Directeur de la Régie « Foire de Béré », à titre provisoire et transitoire.

Dans le cadre d'une procédure de recrutement d'un directeur permanent, Mme Lorène BROSSET a été recrutée à compter du 1er novembre 2025 en qualité de Directrice de l'EPIC, dans le cadre d'un contrat d'une durée de trois (3) ans renouvelable 1 fois.

Conformément aux statuts de l'EPIC, Mme Lorène BROSSET exerce ses fonctions sous l'autorité et le contrôle du Président du Conseil d'Administration. À ce titre, elle est chargée d'assurer la gestion administrative, financière et opérationnelle de l'établissement, d'en garantir le bon fonctionnement quotidien et de mettre en œuvre, en lien étroit avec le Conseil d'Administration, les orientations stratégiques définies par celui-ci.

DECISION

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide :

- 1) de prendre acte de la désignation Mme Lorène BROSSET en qualité de Directrice de la Régie « Foire de Béré » et de le nommer à cette fonction.
- 2) d'autoriser le Président du Conseil d'Administration ou son représentant à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 12 voix

Fait et délibéré à Châteaubriant

A l'Hôtel de Ville, le 05 décembre 2025

Secrétaire de séance

Elisabeth Richet

Le Président,

Jean-Luc MARSOLLIER

Conseil d'Administration « FOIRE DE BÉRÉ »



Délibération n°15 : Nomination de la Directrice de l'EPIC « Foire de Béré »

Le cinq décembre 2025, à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'Administration de l'EPIC « Foire de Béré » de CHÂTEAUBRIANT, convoqués le vingt-huit novembre 2025, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MARSOLLIER, Président.

Etaient présents :

Mme BOURDAIS, M BOURDEL, M. HUNAUT, M. MARSOLLIER, Mme LANGLET, M. LANOE, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. POURIAS, Mme RICHET,

Etaient excusés :

Mme BOMBRAY (a donné procuration à M. MARSOLLIER)
M. BEASSE (a donné procuration à Mme RICHET)



Secrétaire de séance : Mme RICHET,



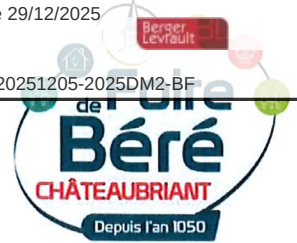
Membres en exercice : 12
Suffrages exprimés : 12



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

Conseil d'Administration « FOIRE DE BÉRÉ »

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 044-940817133-20251205-2025DM2-BF



Délibération n°16 : Budget EPIC 2025 - Décision modificative n° 2

Le cinq décembre 2025, à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'Administration de l'EPIC « Foire de Béré » de CHÂTEAUBRIANT, convoqués le vingt-huit novembre 2025, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MARSOLLIER, Président.

Etaient présents :

Mme BOURDAIS, M BOURDEL, M. HUNAULT, M. MARSOLLIER, Mme LANGLET, M. LANOE, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. POURIAS, Mme RICHET,

Etaient excusés :

Mme BOMBRAY (a donné procuration à M. MARSOLLIER)
M. BEASSE (a donné procuration à Mme RICHET)



Secrétaire de séance : Mme RICHET



Membres en exercice : 12
Suffrages exprimés : 12

Objet : Budget EPIC 2025 - Décision modificative n° 2

EXPOSÉ

Afin de mettre en conformité les ouvertures de crédits avec les décisions prises et de porter en comptabilité l'attribution par la Ville de Châteaubriant une subvention de Fonctionnement exceptionnelle de 50 000 €, il vous est proposé :

DÉCISION

1° - Sur l'exercice en cours, de voter les crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Nature	Crédits supplémentaires	Montant
	<u>Chapitre 011 - Charges à caractère général</u>	
618	Divers	70 000,00 €
		70 000,00 €
Nature	Crédits diminuer	Montant
	<u>Chapitre 012</u>	
6411	Salaires	15 000,00 €
	<u>Chapitre 69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés</u>	
6951	Impôts sur les bénéfices	5 000,00 €
		20 000,00 €

RECETTES

Nature	Crédits supplémentaires	Montant
	<u>Chapitre 77 - Subventions exceptionnelles</u>	
7741	Subventions exceptionnelles – collectivité de rattachement	50 000,00 €
		50 000,00 €

Les propositions sont adoptées par 12 voix
Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 05 décembre 2025

La secrétaire de séance,

Mme. RICHET



Le Président,
Jean-Luc MARSOLLIER



**REPUBLIQUE FRANÇAISE****Numéro SIRET**
94081713300017**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
Autre collectivité territoriale EPIC FOIRE DE BERE**POSTE COMPTABLE DE : SGC NORT-SUR-ERDRE****SERVICE PUBLIC LOCAL****M. 4 (1)****Décision modificative 2 (2)****BUDGET : EPIC FOIRE DE BERE (3)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	18
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	50 000,00	50 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		50 000,00	50 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	50 000,00	50 000,00
---------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	367 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	437 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	128 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	113 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		495 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	550 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		500 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	550 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	30 000,00		0,00	0,00	30 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 600,00		0,00	0,00	13 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		43 600,00		0,00	0,00	43 600,00
TOTAL		543 600,00	0,00	50 000,00	50 000,00	593 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**593 600,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	543 600,00	0,00	0,00	0,00	543 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		543 600,00	0,00	0,00	0,00	543 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		543 600,00	0,00	50 000,00	50 000,00	593 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		543 600,00	0,00	50 000,00	50 000,00	593 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**593 600,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****43 600,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
21	Immobilisations corporelles	240 600,00	0,00	0,00	0,00	240 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		253 600,00	0,00	0,00	0,00	253 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		253 600,00	0,00	0,00	0,00	253 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		253 600,00	0,00	0,00	0,00	253 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**253 600,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		210 000,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	30 000,00		0,00	0,00	30 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 600,00		0,00	0,00	13 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		43 600,00		0,00	0,00	43 600,00
TOTAL		253 600,00	0,00	0,00	0,00	253 600,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO		RD 044-940817133-20251205-2025DM2-BF00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		253 600,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

43 600,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	70 000,00		70 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-15 000,00		-15 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	-5 000,00		-5 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		50 000,00	0,00	50 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**50 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	0,00	50 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		50 000,00	0,00	50 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	367 000,00	70 000,00	70 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	8 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	170 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	20 000,00	0,00	0,00
618	Divers	21 000,00	70 000,00	70 000,00
6231	Annonces et insertions	54 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	128 000,00	-15 000,00	-15 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	50 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	60 000,00	-15 000,00	-15 000,00
6412	Congés payés	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		495 000,00	55 000,00	55 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
6951	Impôts sur les bénéfices	5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		500 000,00	50 000,00	50 000,00
023	Virement à la section d'investissement	30 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	13 600,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	13 600,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		43 600,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		43 600,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		543 600,00	50 000,00	50 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	543 600,00	0,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	537 600,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	6 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		543 600,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	50 000,00	50 000,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	0,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		543 600,00	50 000,00	50 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		543 600,00	50 000,00	50 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	13 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	13 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	240 600,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	16 000,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	6 400,00	0,00	0,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	85 000,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	8 600,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	58 000,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	3 900,00	0,00	0,00
2158	Autres	20 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	600,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		253 600,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		253 600,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		253 600,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		30 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	180 000,00	0,00	0,00
1021	Dotation	180 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		180 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		210 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	13 600,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 370,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	430,00	0,00	0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	1 700,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	580,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	3 900,00	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	260,00	0,00	0,00
28158	Autres	1 340,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	300,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	120,00	0,00	0,00
28188	Autres	600,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		43 600,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		43 600,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		253 600,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

DS

Cet état ne contient pas d'information.

EPIC FOIRE DE BERE - EPIC FOIRE DE BERE

DM n° 2 2025

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le M. Jean-Luc
MARSOLIER, A Châteaubriant, le
05/12/2025
Le M. Jean-Luc MARSOLIER,



on, réuni en session Ordinaire.

Délibéré par le Conseil d'administrati

A Châteaubriant, le 05/12/2025

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 28/11/2025

MARSOLIER Jean-Luc, Président	
HUNAUT Alain	
BOMBRAY Jacqueline	
BOURDAIS Sophie	
BOURDEL Christine	
BÉASSE Grégory	
RICHEL Elisabeth	
LEGRAIS-OZBERK Anne	
PALIERNE Brigitte	
LANOË Joël	
LANGLET Dominique	
POURIAS Gilles	

Certifié exécutoire par le M. Jean-Luc MARSOLIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/12/2025..., et de la publication le 09/12/2025



A Châteaubriant, le 09/12/2025

COPIE

Conseil d'Administration « FOIRE DE BÉRÉ »



Délibération n°17 : Approbation de la Politique Tarifaire 2026 de l'EPIC « Foire de Béré »

Le cinq décembre 2025, à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'Administration de l'EPIC « Foire de Béré » de CHÂTEAUBRIANT, convoqués le vingt-huit novembre 2025, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MARSOLLIER, Président.

Etaient présents :

Mme BOURDAIS, M BOURDEL, M. HUNAULT, M. MARSOLLIER, Mme LANGLET, M. LANOE, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme PALIERNE, M. POURIAS, Mme RICHET,

Etaient excusés :

Mme BOMBRAY (a donné procuration à M. MARSOLLIER)
M. BEASSE (a donné procuration à Mme RICHET)



Secrétaire de séance : Mme RICHET,



Membres en exercice : 12
Suffrages exprimés : 12



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

Conseil d'Administration « FOIRE DE BÉRÉ »

Délibération n° 17/2025

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 044-940817133-20251205-17-DE

Berger
Levrault



Objet : Approbation de la Politique Tarifaire 2026 de l'EPIC « Foire de Béré »

EXPOSÉ

Dans le cadre de la préparation de la Foire de Béré 2026, le Conseil d'Administration de l'EPIC propose une politique tarifaire visant à renforcer l'attractivité de l'événement tout en assurant un équilibre budgétaire.

Cette politique tarifaire vise à redynamiser les espaces commerciaux et l'accueil plus important de public pour lequel une annexe jointe décrit l'ensemble des tarifs 2026 dont :

- Tarifs d'entrée pour les visiteurs :
 - Le prix du billet à 3,00 € TTC (2,70 € HT) et 2,50 € TTC le carnet de 10 entrées,
 - La gratuité est maintenue pour les moins de 16 ans.
- Tarifs des espaces commerciaux :
 - Stands en extérieur comme en intérieur : maintien du tarif de base 2025.
 - Bars et restaurants associatifs : maintien du tarif de base 2025.

DECISION

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide :

- 1) de la politique tarifaire 2026 de l'EPIC « Foire de Béré »,
- 2) d'autoriser le Président du Conseil d'Administration à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 12 voix

Fait et délibéré à Châteaubriant

A l'Hôtel de Ville, le 05 décembre 2025

Secrétaire de séance

Elisabeth RICHET

Le Président,

Jean-Luc MARSOLLIER

TARIF ENCARTS PUBLICITAIRES

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 044-940817133-20251205-17-DE



LIBELLÉ		TARIFS HT
LE PETIT TRAIN		
Panneau Locomotive	400,00 €	PACK MAG DE BÉRÉ / PETIT TRAIN (20% remise sur le total) 1 page Mag de Béré avec 1 panneau côté wagon = 544 € au lieu de 680 € ----- 1/2 page Mag de Béré avec 1 panneau côté wagon = 332 € au lieu de 415 €
Panneau complet (2 faces)	800,00 €	
Panneau Haut de wagon	500,00 €	
Côté complet (3 panneaux)	1 500,00 €	
Panneau côté wagon	150,00 €	
Côté complet (9 panneaux)	1 350,00 €	
Option wagon complet : 1 panneau 2 faces haut de wagon + 3 côtés de wagon de chaque côté, soit 8 panneaux	1 900,00 €	
Option côté complet : 3 panneaux haut de wagon + 9 côtés de wagon, soit 12 panneaux	2 850,00 €	
PLAQUETTE "LE MAG DE BÉRÉ" - ENCARTS		
1/4 page couverture	310,00 €	
4ème de couverture	635,00 €	
1 page	530,00 €	
1/2 page	265,00 €	
1/4 page	160,00 €	
Création encart pub	20,00 €	
MESSAGES SONORES		
5 messages	85,00 €	
10 messages	170,00 €	
15 messages	255,00 €	
20 messages	315,00 €	
25 messages	370,00 €	
Message pub - forfait resto assoc.	80,00 €	
Message pub - forfait 1 mess/heure sam+dim	255,00 €	
Message pub - forfait 1 mess/heure / 4 jrs	415,00 €	
Message pub - forfait 2 mess/heure / 4jrs	675,00 €	
PLAQUETTE ÉLEVAGE - ENCARTS		
4ème de couverture	322,00 €	
1 page intérieure	270,00 €	
1/2 page	135,00 €	
1/4 de page	83,00 €	
Création encart pub	20,00 €	
AFFICHAGE RING ESPACE ÉLEVAGE		
Forfait au ml	50,00 €	
AFFICHAGE PIGNON RESTAURANT VOLTIGEURS		
2 x 1,5 m	400,00 €	
AFFICHAGE ENTRÉE OUEST		
3 x 1,5 m	170,00 €	
6 x 1,5 m	300,00 €	

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le



ID : 044-940817133-20251205-17-DE

TARIFS ENTRÉES 2026					
CODE PRESTATION	LIBELLÉ	H.T.	T.V.A.		T.T.C.
			taux	montant	
910	Bracelet exposant et association ayant une activité bar ou restauration (pass 4 jours)	9,09 €	10	0,91 €	10,00 €
917	Carnet 10 entrées (1 jour)	22,73 €	10	2,27 €	25,00 €
918	Entrée vend-sam-dim-lundi	2,73 €	10	0,27 €	3,00 €
919	Entrée (tarif réduit) (1 jour) : étudiants / sans emploi	2,27 €	10	0,23 €	2,50 €

TARIFS ESPACE MARCHÉ 2026					
CODE PRESTATION	LIBELLÉ	H.T.	T.V.A.		T.T.C.
			taux	montant	
700	Droit d'inscription	75,00 €	20	15,00 €	90,00 €
703	Surface (au ml)	13,00 €	20	2,60 €	15,60 €
710	Branchement électrique (sur stand)	69,00 €	20	13,80 €	82,80 €
711	Branchement caravane (parking)	69,00 €	20	13,80 €	82,80 €

TARIFS FETE FORAINE 2026					
CODE PRESTATION	LIBELLÉ	H.T.	T.V.A.		T.T.C.
			taux	montant	
810	Petit manège (moins de 100 m²)	162,00 €	20	32,40 €	194,40 €
820	Moyen manège (100 à 200 m²)	194,00 €	20	38,80 €	232,80 €
830	Grand manège (200 à 400 m²)	409,00 €	20	81,80 €	490,80 €
840	Très grand manège (+ de 400 m²)	524,00 €	20	104,80 €	628,80 €
850	Métiers autres et divers (en ml)	8,00 €	20	1,60 €	9,60 €
841	Zone bleue (moins de 400 m²)*	1,25 €	20	0,25 €	1,50 €
842	Zone bleue (+ de 400 m²)*	1,25 €	20	0,25 €	1,50 €

*Tarif au m²

Nouveauté 2026	
Chaque réservation d'un emplacement ou d'un stand sur la Foire de Béré comprend 2 bracelets 4 jours	18,18 €



TARIFS FOIRE COMMERCIALE 2026

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 044-940817133-20251205-17-DE



STAND COUVERT EN EXTÉRIEUR	
Stand 9 m ² (3x3)	
Droit d'inscription *	144,00 €
Stand couvert en extérieur 9 m ² (3x3)	282,00 €
Assurance "dommages" inclus	43,00 €
TOTAL HT	469,00 €
Électricité 2 fils - 15 ampères - 220 V - (facultatif)	180,00 €
TOTAL HT*	649,00 €

STAND ESPACE HALLE	
Stand 9 m ² (3x3)	
Droit d'inscription *	144,00 €
Stand espace Halle 9 m ² (3x3)	408,00 €
Électricité 2 fils - 15 ampères - 220 V - (obligatoire)	180,00 €
Assurance "dommages"	43,00 €
TOTAL HT*	775,00 €

Suppl. angle pour les stands de 9 m ² (3x3)	52,00 €
--	---------

PRESTATIONS DE SERVICE EN OPTION	
Électricité 2 fils- 15 ampères - 220 V	180,00 €
Électricité 4 fils- 25 ampères - 380 V	285,00 €
Eau Forfait	52,00 €
Eau Branchement sur stand	111,00 €
Déchets buvette / restauration rapide	26,00 €
Exposant indirect air libre	190,00 €
Carnet 10 entrées exposants (1 jour) (TVA 10 %)	22,73 €

TARIFS HT - TVA 20 %

AIR LIBRE	
Forfait min. 59 m ²	
Droit d'inscription *	144,00 €
Forfait 59 m ²	275,00 €
TOTAL HT	419,00 €
Électricité 2 fils - 15 ampères - 220 V - (facultatif)	180,00 €
TOTAL HT	599,00 €
De 60 à 99 m ²	4,60 €
De 100 à 299 m ²	4,41 €
De 300 à 799 m ²	3,65 €
Plus de 800 m ²	3,21 €

AIR LIBRE AU ML	
au ml	
Droit d'inscription *	144,00 €
Surface au ml	16,00 €
Électricité 2 fils - 15 ampères - 220 V - (facultatif)	180,00 €

Nouveauté 2026	
Chaque réservation d'un emplacement ou d'un stand sur la Foire de Béré comprend 2 bracelets 4 jours	18,18 €

BUVETTE AVEC TERRASSE	
En air libre	
Droit d'inscription *	144,00 €
Forfait buvette avec terrasse	958,00 €
Électricité 2 fils - 15 ampères - 220 V - (obligatoire)	180,00 €
Eau Forfait - (obligatoire)	52,00 €
Eau Branchement sur stand - (obligatoire)	111,00 €
Déchets buvette / restauration rapide - (obligatoire)	26,00 €
TOTAL HT	1 471,00 €

BUVETTE AVEC TERRASSE (ASSO)	
En air libre	
Droit d'inscription *	90,00 €
Forfait buvette avec terrasse	599,00 €
Électricité 2 fils - 15 ampères - 220 V - (obligatoire)	180,00 €
Eau Forfait - (obligatoire)	52,00 €
Eau Branchement sur stand - (obligatoire)	111,00 €
Déchets buvette / restauration rapide - (obligatoire)	26,00 €
TOTAL HT	1 058,00 €

RESTAURATION RAPIDE	
En air libre	
Droit d'inscription *	144,00 €
Forfait restauration rapide	773,00 €
Forfait sandwicherie	335,00 €

Droit d'inscription *

inclus : RC - nettoyage du parc - wifi